



Envoyé en préfecture le 26/06/2024

Reçu en préfecture le 26/06/2024

Publié le

ID : 056-215601626-20240619-DB20240608-BF

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DE LA COMMUNE DE PLOEMEUR

Convocation du
Mercredi 12 juin 2024

Séance Publique du
Mercredi 19 juin 2024

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET CUISINE CENTRALE

Etaient présents :

Ronan LOAS, Armelle GEGOUSSE, Jean-Guillaume GOURLAIN, Patricia QUERO-RUEN, Christian PERRIEN, Pascaline ALNO, Claude ORVOINE, Claudie LE BIHAN, Cédric ORVOËN, Hélène BOLEIS, Georges CORNEC, Patrick GOUELLO, Liliane MARTEVILLE, Brigitte LE LIBOUX, Christian LAURENT, Martine LIEDOT, Pascal GUERIF, Jean-Luc SCIEUX, Isabelle GUSMINI, Anne-Valérie RODRIGUES, Ludovic JEGO, Marianne POULAIN, Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL, Laëtitia LAFFONT, Ludovic ILLIEN, Michel LE MESTRALLAN, Annie VERDES, Loïc TONNERRE.

Absents excusés ayant donné pouvoir :

Marie-Christine LE NORMAND à Patricia QUERO-RUEN, Antoine GOYER à Christian PERRIEN, Christine BARETTE à Claude ORVOINE, Emmanuelle TROCADERO à Michel LE MESTRALLAN, Marie-Hélène HUCHET à Annie VERDES.

Secrétaire de séance : Mathieu GAUTHIER-LE PRIOL.

Présents : 28
Pouvoirs : 05
Absent : 00

n°08

BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2024 - BUDGET CUISINE CENTRALE

Rapporteur : Patricia QUERO-RUEN

Le Budget Supplémentaire est un budget d'ajustement qui reprend le résultat dégagé au Compte Administratif de l'exercice précédent ainsi que les reports en dépenses et recettes.

Le maire propose de modifier le budget primitif 2024 de la cuisine centrale comme suit :

FONCTIONNEMENT

Evolution des recettes

Résultat de l'exercice 2023	334 €
Vente de repas (nouveaux marchés)	<u>170.000 €</u>
	170.334 €

Evolution des dépenses

Dépenses alimentaires suite nouveaux marchés	100.000 €
Charges de personnel	65.334 €
Dotations aux amortissements	<u>5.000 €</u>
	170.334 €

INVESTISSEMENT

DEPENSES

Remplacement du camion de livraison de la cuisine	70.000 €
Transfert crédits matériel cuisine (article 2188)	<u>- 13.680 €</u>
	56.320 €

RECETTES

Recettes – inscriptions budgétaires modifiées

Résultat de l'exercice 2023	51.320 €
Dotation aux amortissements	<u>5.000 €</u>
	56.320 €

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu l'avis de la Commission « Finances, ressources humaines, agglomération » du 6 Juin 2024.

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré :

- APPROUVE le budget supplémentaire 2024 présenté synthétiquement ci-dessus et détaillé dans la maquette budgétaire annexée.

Délibération adoptée à la MAJORITE – 5 CONTRE (Emmanuelle TROCADERO, Marie-Hélène HUCHET, Michel LE MESTRALLAN, Annie VERDES, Loïc TONNERRE)

Le registre dûment signé.
Pour extrait certifié conforme.

Ronan LOAS,
Maire

